



# REGLEMENT DU PANNEAU D'INFORMATION

## ➤ **Présentation :**

La commune de Firmi a souhaité développer son plan de communication par la mise en place d'un panneau lumineux situé Place de l'Hôtel de ville, de la mise en service de l'application PanneauPocket.

Ces outils de communication offrent un accès facilité à l'information en diffusant les événements se déroulant dans le village.

Leur gestion est confiée au personnel administratif qui enregistre les messages et organise l'affichage.

## ➤ **Objectifs :**

- Diffuser des informations de la vie communale
- Accompagner les associations de la commune dans la promotion de leurs manifestations

## ➤ **Les sources d'informations :**

- les services municipaux
- les associations de la commune
- les associations extérieures qui organisent des événements sur la commune de Firmi
- les services de l'état

## ➤ **Les types de messages exclus :**

- les messages d'ordre privé
- les messages à caractère commercial
- les messages internes à une association ou réservés à ses seuls membres (sorties, ...)
- les messages d'ordre politique, religieux, syndical, ...

## ➤ **La procédure :**

- La diffusion du message est gratuite.
- La demande doit être effectuée au moyen du formulaire disponible sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie. Elle doit être adressée :
  - par mail : [contact@mairie-firmi.fr](mailto:contact@mairie-firmi.fr)
  - en déposant sa demande à l'accueil de la mairie
  - par courrier

Si la réponse est défavorable, un mail explicatif vous sera transmis

La commune se réserve un droit prioritaire dans la diffusion des informations, elle reste juge de l'opportunité des messages. La densité et la mise en page du message pourra être adaptée afin de le rendre plus lisible.